

RAPPORT DE GESTION 2019
Mutuel Assurance Maladie SA

2019

Mutuel 
ASSURANCE MALADIE

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Mutuel Assurance Maladie SA**»
«**Mutuel Krankenversicherung AG**»
«**Mutuel Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg Tschanz

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Florian Raemy
	Mme Sophie Revaz

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Engageons-nous !

Mutuel Assurance Maladie SA est une société faisant partie de Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations.

Comme toutes les sociétés du groupe, son regard est tourné vers le futur : changer, innover, évoluer. En 2019, déjà, et bien avant la crise actuelle, le Groupe Mutuel a d'ailleurs décidé d'évoluer, de se remettre en question. Pas par dogme ou par principe. Mais simplement, pour mieux accompagner nos assurés et nos clients.

Nous sommes intimement convaincus que l'assurance-santé de demain sera plus proche de vos besoins, plus personnalisée et plus humaine. Nous souhaitons être votre partenaire de vie et vous conseiller le mieux possible, tout au long de votre parcours.

C'est pour cela que votre caisse s'engage chaque jour pour vous offrir les meilleurs services et les meilleures prestations. Le chemin sera long. Mais, comme le dit la sagesse populaire, le voyage compte tout autant que la destination.

Le voyage 2019 a été marqué par trois éléments clés: des résultats financiers excellents, des engagements de plus en plus affirmés et une farouche volonté d'aller de l'avant. Avec comme principale préoccupation, la satisfaction de nos clients.

Les résultats financiers 2019 sont solides et permettent à votre caisse de reverser des millions de francs à ses assurés. Cela démontre que notre stratégie et nos engagements sont respectés. Lorsque les primes couvrent les coûts et que les réserves sont suffisantes, notre volonté et notre devoir sont de rembourser nos assurés et non pas d'accumuler des réserves excessives. Les efforts entamés pour contenir la hausse des coûts doivent par contre se poursuivre, à tous les niveaux, faute de quoi les primes augmenteront à nouveau.

Nos engagements envers la société se déclinent ainsi en plusieurs volets: sponsoring sportif et culturel, innovation pour les clients, échanges d'idées, développement durable, bien-être au travail ou bénévolat.

En 2019, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour vous et pour vous offrir le meilleur service possible. C'est dans tous les cas notre envie et notre devoir dans un domaine aussi sensible et précieux que la santé. Que le souffle et la solidarité des pionniers de l'assurance maladie nous permettent de ne jamais le perdre de vue, surtout dans ces périodes troubles.

Chiffres-clés

		2019	2018
Résultat annuel	CHF	114'271'808	117'512'307
Nombre d'assurés AOS		307'107	333'307
Total du bilan	CHF	885'205'753	778'545'178
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	1'411'402'887	1'512'083'941
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	52'300'215	50'907'980
Réassurance LAMal	CHF	1'613'998	1'879'514
Total	CHF	1'465'317'100	1'564'871'435
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	325'163'786	365'960'000
en % des prestations nettes d'assurance		23,3%	26,4%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	396'400'912	277'556'104
en % des primes brutes		27,0%	17,7%

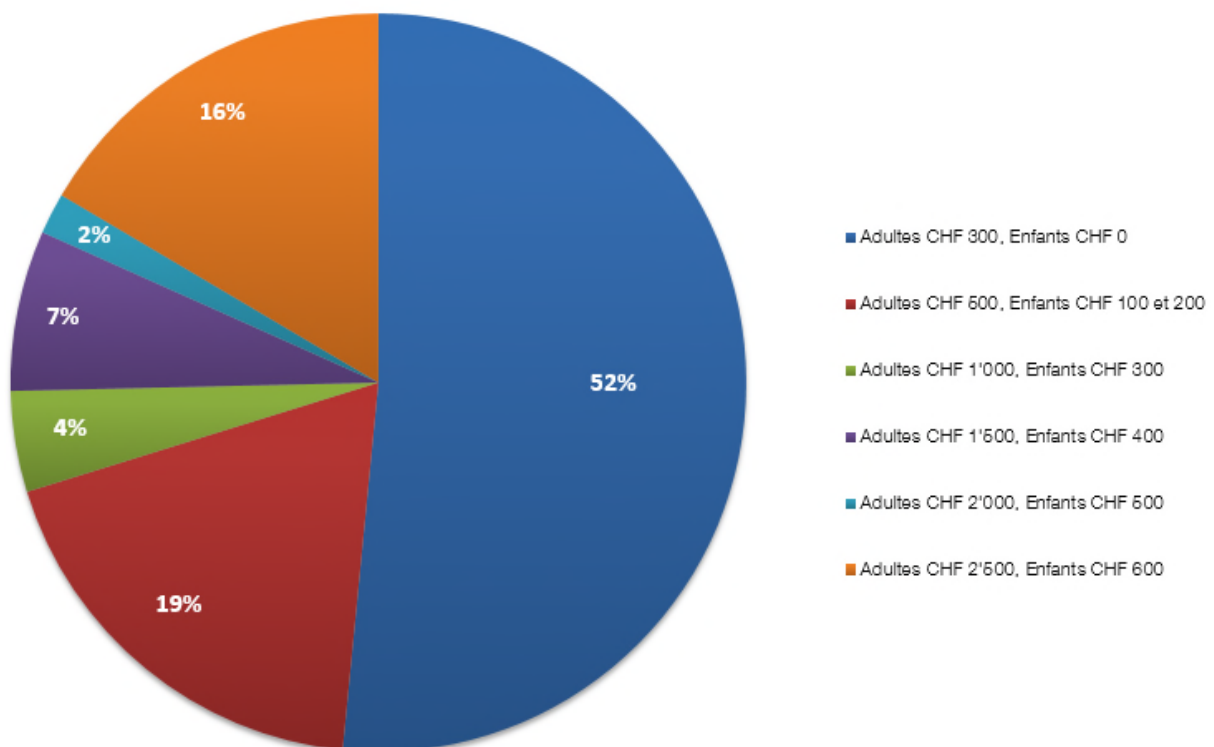
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Mutuel Assurance Maladie SA connaît en 2019 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 26'200 membres (-7,9%), lequel atteint désormais 307'107 assurés contre 333'307 en 2018.

Effectif moyen	2019
Hommes	119'298
Femmes	127'142
Enfants	60'667
Nombre d'assurés total	307'107

Répartition de l'effectif par franchises



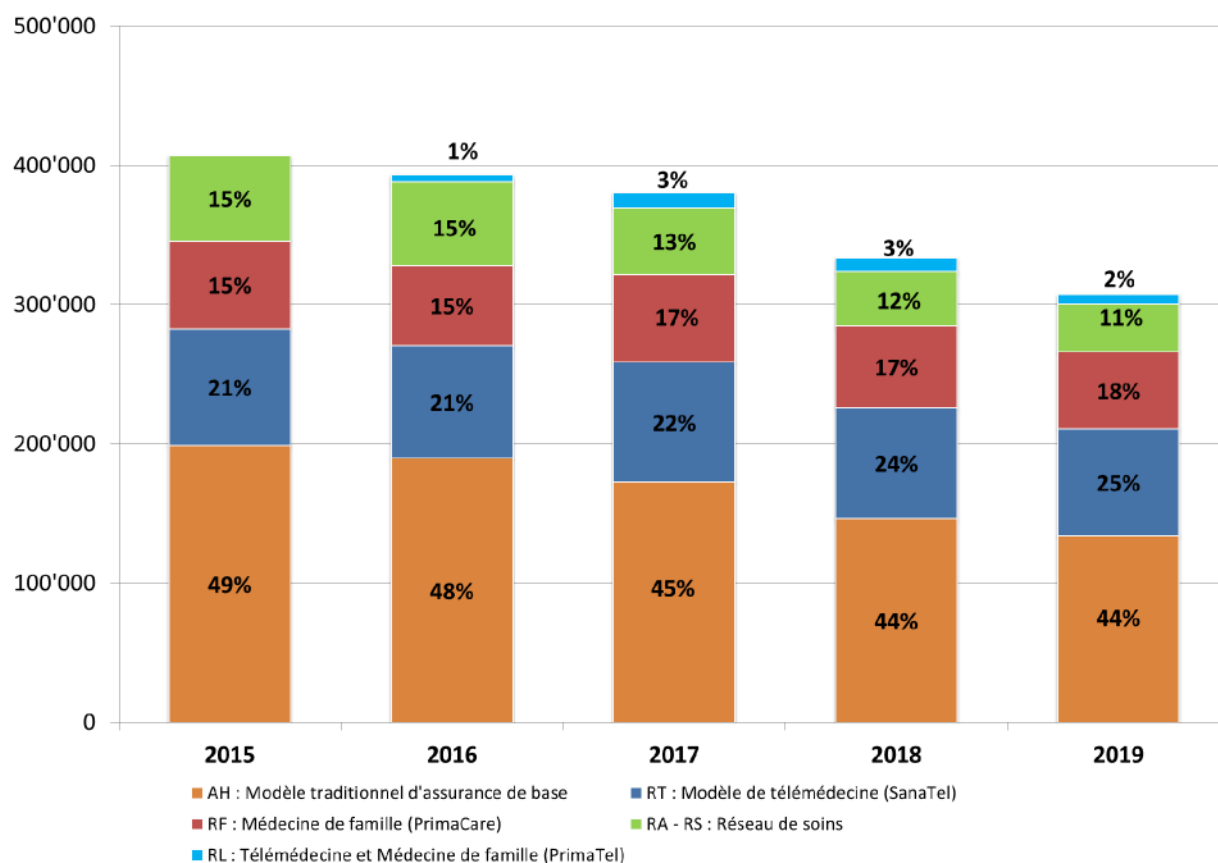
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 173'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 6'800 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 76'700 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 55'200 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 34'300 assurés pour un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS de Mutuel Assurance Maladie SA

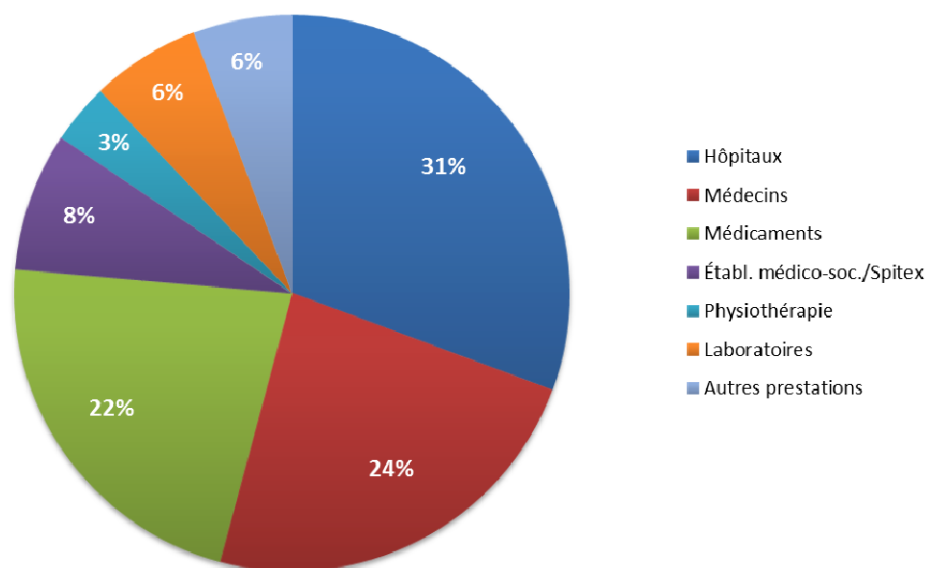


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2019
Hôpitaux	473'272'809
Médecins	363'047'458
Médicaments	342'369'541
Établissements médico-sociaux / Spitex	124'114'537
Physiothérapie	54'157'172
Laboratoires	97'726'049
Autres prestations	88'649'383
Total des prestations	1'543'336'950

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 77% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Groupe Mutuel Holding SA

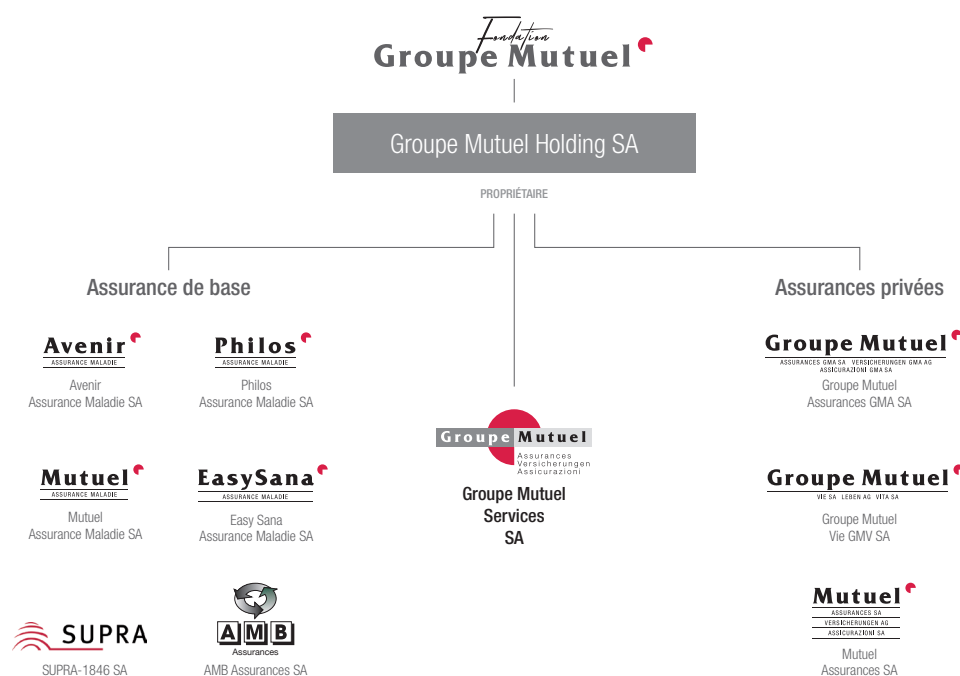
Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Mutuel Assurance Maladie SA est justement détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA.

Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



Direction générale

Suite au départ de deux membres de la Direction générale en 2018, le Groupe Mutuel a décidé de renforcer son organisation. Après plus de cinq ans en tant que directeur général, Paul Rabaglia a passé le témoin à Thomas Boyer et a repris la responsabilité du nouveau domaine Transformation & Business Development.

Thomas Boyer, ancien membre de la Direction de la Mobilière et ancien membre du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, a été nommé CEO dès le 19 août 2019. L'arrivée de Pierre-Luc Marilley en tant que directeur Clients & Marché, en octobre 2019, a également permis à Vincent Claivaz de se consacrer pleinement au domaine Entreprises & Prévoyance. La nomination de Pierre-Luc Marilley a pour objectif de réaffirmer la volonté de l'entreprise de placer le client au centre de ses priorités.

Avec ces différentes nominations, le conseil d'administration a clairement souhaité renforcer la Direction générale. Cela afin dans le but d'atteindre les ambitieux objectifs fixés, notamment dans le domaine de l'expérience client et de la transformation digitale. À fin 2019, la Direction générale du Groupe Mutuel est ainsi composée de huit membres.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25'000.– pour le/la président(e) et à Fr. 24'000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de Fr. 220'000.– pour le/la président(e) et de Fr. 100'000.– pour les autres administrateurs.

En 2019, le Conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 82'101, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 19'435.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2019, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'859'992 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 472'007.

La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 16,78%, soit CHF 479'990, dont CHF 79'217 pour la plus importante.

Gestion des capitaux

L'année 2019 restera dans les mémoires comme un des meilleurs crus pour les investisseurs depuis une dizaine d'années. Les performances financières réalisées ne résultent toutefois pas d'une croissance économique plus forte, d'une baisse des tensions géopolitiques ou d'une sensible hausse des bénéfices des entreprises. Une fois de plus, les banques centrales ont rouvert le robinet de l'argent bon marché, occultant ainsi la guerre commerciale et technologique entre les Etats-Unis et la Chine, la montée en puissance du nationalisme et du protectionnisme, les tensions militaires avec l'Iran, la Syrie et la Turquie, les tensions dues au Brexit ainsi que l'augmentation des crises sociales dans de nombreux pays. Ces interventions ont généré des plus-values importantes dans tous les types d'actifs, des actions aux obligations, en passant par l'or et l'immobilier.

Sur le plan économique, 2020 enregistrera probablement une croissance modérée, inférieure à son potentiel, avec une inflation bien ancrée dans la zone de confort des banques centrales. Les risques de récession ou de hausses de taux restent modérés. L'endettement privé, étatique et des entreprises se retrouvent par contre à un niveau bien supérieur à celui connu en 2007 et 2008 et en conséquence, la capacité de remboursement sera liée au maintien de taux très bas.

A la date d'écriture de ce rapport, la crise générée par la pandémie due au Covid-19 a bouleversé les marchés ainsi que notre style de vie. La correction touche l'entier des actifs gérés, et l'arrêt brutal de la circulation des biens et des personnes à travers le monde devrait générer une récession profonde au 2ème et 3ème trimestre. La reprise est étroitement liée à la circonscription de la pandémie, et à ce jour, aucune projection fiable n'est possible. Les capitaux de la société sont placés dans des entreprises leaders dans leurs marchés respectifs, et les débiteurs obligataires sont de qualité. Nous restons investis, persuadés que cette situation délicate trouvera son épilogue à court ou moyen terme.

En 2019, le rendement des placements de Mutuel Assurance Maladie SA est de 6,84%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 6,7%.

Rapport financier

Mutuel Assurance Maladie SA a terminé l'année 2019 sur un chiffre d'affaires net de CHF 1,4 milliard, soit une diminution de 5,7% par rapport à l'année 2018.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 1,4 milliard, en hausse de 0,5% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient CHF 40,8 millions de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de CHF 111,9 millions reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 56,8 millions en 2018); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 504,3 (CHF 237,7 en 2018).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 67,2 millions pour l'exercice 2019, en légère baisse de 0,1% par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de CHF 179,3 en 2018 à CHF 192,3 pour l'année 2019.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat positif de CHF 18,5 millions, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de CHF 4,6 millions.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2019 un bénéfice de CHF 114,3 millions, montant intégralement attribué aux réserves.

Cette bonne santé financière permettra à Mutuel Assurance Maladie SA de soumettre pour approbation à l'OFSP le versement de CHF 33,2 millions à ses assurés en 2020.

RAPPORT FINANCIER

13	Compte de résultat
14	Bilan
15	Tableau des flux de trésorerie
16	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2019 :
17	Principes comptables et méthodes d'évaluation
19	Compte de résultat par domaine d'activité
20	Explications relatives au compte de résultat
22	Explications relatives au bilan
23	Autres indications
24	Proposition d'utilisation du résultat
25	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2019	2018
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	1'444'102'829	1'530'794'877
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1'395'738'849	-1'389'390'149
Variation des provisions techniques	8	7'637'214	-3'360'000
Compensation des risques entre assureurs		111'904'376	56'832'046
Autres charges d'assurance		-4'995'623	-5'256'589
Total des charges de l'assurance		-1'281'192'882	-1'341'174'693
Frais de gestion et d'administration	3	-67'172'504	-67'236'521
Résultat technique de l'assurance		95'737'443	122'383'664
Autres charges financières		-988'218	-192'386
Produits sur les placements en capitaux	4	29'178'413	8'946'249
Charges sur les placements en capitaux	4	-5'014'829	-15'469'220
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-4'641'000	1'844'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		18'534'365	-4'871'357
Résultat de l'exercice		114'271'808	117'512'307

Bilan

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	385'982'162	342'871'957
Comptes de régularisation	6	101'159'754	85'441'242
Créances	7	179'577'998	191'176'021
Liquidités		218'485'839	159'055'957
Total des actifs		885'205'753	778'545'178

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		185'851'365	67'921'138
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		57'388'241	57'368'208
Réserves sur réassurance active LAMal		8'743'498	9'181'451
Résultat de l'exercice		114'271'808	117'512'307
Fonds propres		366'404'912	252'133'104
Provisions techniques pour propre compte	8	358'390'786	365'960'000
Autres provisions techniques	8	465'000	533'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	29'531'000	24'890'000
Comptes de régularisation	10	12'547'874	13'313'988
Dettes	11	117'866'181	121'715'086
Fonds étrangers		518'800'841	526'412'074
Total des passifs		885'205'753	778'545'178

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2019	2018
Résultat	114'271'808	117'512'307
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-18'906'491	12'027'919
Amortissements / revalorisations sur les créances	1'380'000	1'223'000
Modification des provisions techniques pour propre compte	-7'569'214	3'423'000
Modification des autres provisions techniques	-68'000	-63'000
Modification des provisions non techniques	-	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	4'641'000	-1'844'000
Augmentation / diminution des créances	10'218'023	-31'012'916
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-15'718'512	-14'551'477
Augmentation / diminution des dettes	-3'848'905	22'515'267
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-766'114	7'362'427
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	83'633'596	116'592'528
Investissements nets dans des placements de capitaux	-24'203'714	-4'046'604
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-24'203'714	-4'046'604
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	59'429'882	112'545'924
Liquidités état initial 01.01.	159'055'957	46'510'033
Liquidités état final 31.12.	218'485'839	159'055'957
Variation des liquidités	59'429'882	112'545'924

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2018	100'000	50'000	67'921'138	57'368'208	9'181'451	117'512'307	252'133'104
Répartition du résultat de l'année précédente		-	117'930'226	20'033	-437'952	-117'512'307	-
Fonds propres au 01.01.2019	100'000	50'000	185'851'365	57'388'241	8'743'498	-	252'133'104
Résultat annuel						114'271'808	114'271'808
Fonds propres au 31.12.2019	100'000	50'000	185'851'365	57'388'241	8'743'498	114'271'808	366'404'912

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2019

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99.75% en 2018 à 99.85% en 2019.

Depuis l'exercice 2019, la valeur des terrains et constructions est calculée à l'aide d'une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. Au 31 décembre 2018, l'analyse se basait sur une moyenne pondérée entre la valeur de rendement prise deux fois et la valeur historique.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Mutuel Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2019

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Réassurance			Total		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Produits												
Primes brutes	1'411'402'887	1'512'083'942	-6.7%	52'300'215	50'907'980	2.7%	1'613'998	1'879'514	-14.1%	1'465'317'100	1'564'871'435	-6.4%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-347'268	-2'161'063	-83.9%	-86'000	-58'970	45.8%	-433'268	-2'220'033	-80.5%
Diminution des cotisations (*)	-23'428'587	-32'486'276	-27.9%	832'687	74'486	n/a	-	-	0.0%	-22'595'900	-32'411'790	-30.3%
Contributions à la réduction des primes	294'255'229	294'818'206	-0.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	294'255'229	294'818'206	-0.2%
Contribution à la promotion de la santé	-1'474'114	-1'599'874	-7.9%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	-1'474'114	-1'599'874	-7.9%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-294'255'229	-294'818'206	-0.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	-294'255'229	-294'818'206	-0.2%
Autres produits d'exploitation	3'289'000	2'155'138	52.6%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	3'289'000	2'155'138	52.6%
Primes acquises pour propre compte	1'389'789'187	1'480'152'931	-6.1%	52'785'645	48'821'402	8.1%	1'527'988	1'820'544	-16.1%	1'444'102'829	1'530'794'877	-5.7%
Charges												
Prestations	-1'543'336'950	-1'551'336'301	-0.5%	-44'868'284	-38'824'239	15.6%	-1'972'316	-2'174'827	-9.3%	-1'590'177'550	-1'592'335'366	-0.1%
Variation des provisions techniques pour propre compte	7'404'966	-2'000'000	n/a	22'815	-1'550'000	n/a	141'433	127'000	11.4%	7'569'214	-3'423'000	n/a
Participations	194'438'701	202'945'217	-4.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	194'438'701	202'945'217	-4.2%
Autres charges d'assurance	-4'310'749	-4'638'326	-7.1%	-684'874	-618'264	10.8%	-	-	0.0%	-4'995'623	-5'256'589	-5.0%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	68'000	63'000	7.9%	-	-	0.0%	68'000	63'000	7.9%
Compensation des risques	111'904'376	56'832'046	96.9%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	111'904'376	56'832'046	96.9%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-1'233'899'656	-1'298'197'963	-5.0%	-45'462'343	-40'929'502	11.1%	-1'830'883	-2'047'827	-10.6%	-1'281'192'882	-1'341'174'683	-4.5%
Frais de gestion et d'administration	-59'051'556	-59'746'190	-1.2%	-7'970'948	-7'340'331	8.6%	-150'000	-150'000	0.0%	-67'172'504	-67'236'521	-0.1%
Total charges d'exploitation	-1'292'951'211	-1'357'943'553	-4.8%	-53'433'292	-48'269'833	10.7%	-1'980'883	-2'197'827	-9.9%	-1'348'365'386	-1'408'411'213	-4.3%
Résultat technique de l'assurance	96'837'975	122'209'377	-20.8%	-647'647	551'569	n/a	-452'885	-377'283	20.0%	95'737'443	122'363'664	-21.8%
Autres charges financières	-874'441	-165'221	429.3%	-88'261	-23'192	323.7%	-15'517	-3'973	290.6%	-988'218	-192'386	413.7%
Produits sur les placements en capitaux	25'818'993	7'683'042	236.1%	2'901'268	1'078'470	169.0%	458'151	184'737	148.0%	29'178'413	8'946'249	226.2%
Charges sur les placements en capitaux	-4'437'453	-13'284'972	-66.6%	-498'635	-1'864'814	-73.3%	-78'741	-319'434	-75.3%	-5'014'829	-15'469'220	-67.6%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-4'755'000	1'488'000	n/a	64'000	278'000	-77.0%	50'000	78'000	-35.9%	-4'641'000	1'844'000	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	15'752'099	-4'279'151	n/a	2'368'373	-531'536	n/a	413'893	-60'670	n/a	18'534'365	-4'871'357	n/a
Résultat de l'exercice	112'590'074	117'930'226	-4.5%	1'720'727	20'033	n/a	-38'982	-437'952	-91.1%	114'271'808	117'512'307	-2.8%

(*) Les décomptes finaux pour les U LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2019	2018	Variation
Primes brutes	1'465'317'100	1'564'871'435	-99'554'336
Part aux excédents	-433'258	-2'220'033	1'786'775
Primes rétroactives	-4'090'378	-11'447'990	7'357'612
Amortissement sur cotisations	-17'125'522	-19'740'800	2'615'278
Variation de la provision "Ducroire"	-1'380'000	-1'223'000	-157'000
Contributions à la réduction des primes	294'255'229	294'818'206	-562'978
Contribution à la promotion de la santé	-1'474'114	-1'599'874	125'760
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-294'255'229	-294'818'206	562'978
Autres produits d'exploitation	3'289'000	2'155'138	1'133'863
Total	1'444'102'829	1'530'794'877	-86'692'048

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2019	2018	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'543'336'950	-1'551'336'301	7'999'351
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	194'438'701	202'945'217	-8'506'516
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'348'898'249	-1'348'391'084	-507'165
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-44'868'284	-38'824'239	-6'044'046
Prestations de la réassurance active	-1'972'316	-2'174'827	202'511
Total	-1'395'738'849	-1'389'390'149	-6'348'700

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2019	2018	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-75'804'208	-73'498'249	-2'305'960
Frais de contentieux facturés	16'825'424	15'968'050	857'374
Autres frais administratifs	-8'193'719	-9'706'322	1'512'602
Total	-67'172'504	-67'236'521	64'017

Frais de gestion et d'administration par nature	2019	2018	Variation
Publicité et marketing	-3'252'579	-3'396'802	144'224
Commissions	-3'816'883	-3'912'533	95'649
Frais d'exploitation divers	-60'103'042	-59'927'186	-175'856
Total	-67'172'504	-67'236'521	64'017

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuel Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	2'888'507	-252'754	2'635'752
Obligations et autres titres à revenu fixe	6'500'604	-1'817'350	4'683'254
Actions	11'967'238	-1'180'535	10'786'703
Autres placements	7'822'064	-1'764'190	6'057'875
Total	29'178'413	-5'014'829	24'163'584

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2019	2018	Variation
Produits	1'055'682	946'848	108'834
Charges	-252'754	-227'685	-25'070
Réévaluation	1'832'824	108'032	1'724'792
Résultat	2'635'752	827'196	1'808'556

Obligations et autres titres à revenu fixe	2019	2018	Variation
Intérêts	2'539'230	2'943'299	-404'069
Bénéfices réalisés	191'688	62	191'626
Pertes réalisées	-307'005	-387'244	80'238
Bénéfices non réalisés	3'769'687	283'003	3'486'684
Pertes non réalisées	-1'485'743	-3'471'921	1'986'178
Charges sur capitaux	-24'602	-8'325	-16'277
Résultat	4'683'254	-641'127	5'324'381

Actions	2019	2018	Variation
Dividendes	1'835'295	1'784'932	50'363
Bénéfices réalisés	723'877	380'685	343'191
Pertes réalisées	-145'763	-413'921	268'158
Bénéfices non réalisés	9'408'066	889'692	8'518'375
Pertes non réalisées	-944'449	-6'189'460	5'245'011
Charges sur capitaux	-90'323	-90'552	229
Résultat	10'786'703	-3'638'623	14'425'326

Autres placements	2019	2018	Variation
Produits	573'506	425'973	147'533
Bénéfices réalisés	487'934	881'240	-393'306
Pertes réalisées	-935'573	-647'240	-288'333
Bénéfices non réalisés	6'760'624	302'482	6'458'142
Pertes non réalisées	-449'677	-3'763'330	3'313'653
Charges sur capitaux	-378'940	-269'543	-109'397
Résultat	6'057'875	-3'070'417	9'128'292

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2019	Valeur de marché au 31.12.2018	Variation
Terrains et constructions	24'465'000	20'590'000	3'875'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	209'575'634	188'845'028	20'730'606
Actions	61'135'116	49'332'989	11'802'127
Instruments financiers dérivés - engagements	-3'845'217	-	-3'845'217
Actions	57'289'899	49'332'989	7'956'910
Liquidités affectées aux placements de capitaux	20'066'436	32'903'058	-12'836'622
Liquidités pour couverture de contrats futures	3'811'852	-	3'811'852
Liquidités	23'878'288	32'903'058	-9'024'770
Placements collectifs	66'730'945	49'639'344	17'091'601
Instruments financiers dérivés	92'397	111'539	-19'142
Prêts	3'950'000	1'450'000	2'500'000
Autres placements	70'773'342	51'200'883	19'572'459
Total	385'982'162	342'871'957	43'110'205

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 19 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 8 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2019		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	9'048	-	9'048
Opérations à terme - couverture	USD	83'349	-	83'349
Total		92'397	-	92'397

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	12'058	-	12'058
Opérations à terme - couverture	USD	99'481	-	99'481
Total		111'539	-	111'539

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Intérêts courus	1'047'580	1'256'308	-208'728
Compensation des risques à recevoir	94'101'646	78'444'731	15'656'915
Primes à facturer	2'730'622	2'090'819	639'803
Commissions payées d'avance	493'382	130'014	363'368
Autres actifs transitoires	2'786'524	3'519'370	-732'846
Total	101'159'754	85'441'242	15'718'512

7 Créances
en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	180'488'374	190'379'324	-9'890'951
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-27'238'000	-25'858'000	-1'380'000
Autres assureurs	631'805	-	631'805
Subsides à recevoir	21'635'380	23'132'996	-1'497'616
Impôts anticipés	408'208	713'117	-304'909
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	1'026'222	-	1'026'222
Autres créances	2'626'009	2'808'583	-182'574
Total	179'577'998	191'176'021	-11'598'023

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	320'768'034	40'631'966	361'400'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	3'567'185	22'815	3'590'000
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance active	828'567	141'433	970'000
Provision pour remboursement de primes	33'227'000	-33'227'000	-
Total	358'390'786	7'569'214	365'960'000

Autres provisions techniques	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	465'000	68'000	533'000
Total	465'000	68'000	533'000

Variation des provisions techniques **7'637'214**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.65%	7.26%	
Placements de capitaux	385'982'162	342'871'957	43'110'205
Provision nécessaire	29'531'000	24'890'000	4'641'000
Provision au bilan	29'531'000	24'890'000	4'641'000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Commissions à payer	385'678	261'087	124'590
Autres passifs transitoires	12'162'196	13'052'901	-890'704
Total	12'547'874	13'313'988	-766'114

11 Dettes en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	578'566	660'044	-81'478
Primes encaissées d'avance	63'920'903	50'692'034	13'228'869
Comptes de passage ⁽¹⁾	39'604'282	57'186'397	-17'582'115
Participations aux excédents	3'611'150	4'190'180	-579'030
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	9'380'766	6'233'630	3'147'136
Subsides	770'514	1'264'445	-493'931
Autres dettes	-	1'488'357	-1'488'357
Total	117'866'181	121'715'086	-3'848'905

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la pandémie mondiale du COVID-19 ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 27 avril 2020.

Engagements éventuels (hors bilan)

Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	114'271'808	117'512'307
Résultat disponible	114'271'808	117'512'307
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-112'590'074	-117'930'226
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-1'720'727	-20'033
./. Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	38'992	437'952
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 27 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mutuel Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 13 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Mutuel Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie